



Sartre et Robbe-Grillet, ou les chemins de l'écriture

Author(s): Christian Milat

Source: Revue d'Histoire littéraire de la France, Jan. - Feb., 2002, 102e Année, No. 1

(Jan. - Feb., 2002), pp. 83-96

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: https://www.jstor.org/stable/40534639

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at https://about.jstor.org/terms



Presses Universitaires de France and Classiques Garnier are collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to Revue d'Histoire littéraire de la France

SARTRE ET ROBBE-GRILLET, OU LES CHEMINS DE L'ÉCRITURE

CHRISTIAN MILAT*

[...] [N]ous avancions comme un bataillon de mécréants et de terroristes, nous étions des réprouvés, mais l'on sentait que « la révolution brûlait dans nos cœurs ». Non pas la révolution sociale de l'engagement sartrien, mais la transformation radicale des textes, qui sont le tissu de notre vie¹.

« [...] [U]ne carrière romanesque ne peut se faire que sur des ennemis [...] »². La carrière de Jean-Paul Sartre, laquelle ne fut certes pas seulement romanesque, ne peut que corroborer cette assertion d'Alain Robbe-Grillet, puisque ses diverses composantes ne se sont pas édifiées sans la génération de multiples et intenses inimitiés. Les relations, ô combien conflictuelles, qui prévalurent entre les deux hommes s'inscrivent dans la même logique.

Au cours d'un demi-siècle où les événements se sont presque quotidiennement insérés dans une trame que l'on savait être celle de l'Histoire, où les intellectuels s'interrogeaient pour définir leur rôle au sein de sociétés secouées par des idéologies dont on n'entrevoyait pas encore la fin, il n'est pas surprenant que la politique ait été la pomme de discorde qui fournit à Sartre nombre de ses adversaires, communistes notamment à gauche, mais aussi « bien-pensants de droite »³, selon l'expression même de Robbe-Grillet, dont le cas est quelque peu particulier. C'est qu'avec

RHLF, 2002, n° 1, p. 83-96

^{*} Université d'Ottawa.

^{1.} Alain Robbe-Grillet, répondant aux questions de Jean-Louis Ezine, « Nous étions des terroristes », Le Nouvel Observateur, n° 1715. 18-24 septembre 1997, p. 48.

^{2.} Id., « Pourquoi j'aime Barthes », dans Antoine Compagnon (dir.), Prétexte : Barthes, Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1978, p. 260.

^{3.} Id., Les Derniers Jours de Corinthe, Paris, Les Éditions de Minuit, 1994, p. 180.

lui, comme d'ailleurs avec la plupart des auteurs rangés, à tort ou à raison, sous la bannière du Nouveau Roman, le différend s'installe entre le philosophe et des écrivains qui, comme le souligne très justement Bernard Pingaud, « adoptent dans leur vie publique des attitudes politiques progressistes »⁴. Quel fut donc le terrain sur lequel s'affrontèrent Sartre et Robbe-Grillet? Ce fut celui de la littérature. Tous deux ont eu à maintes reprises l'occasion d'opposer diamétralement leurs vues sur le travail et le rôle de l'écrivain. Pourtant, au-delà de la vigueur de la polémique, plusieurs points de convergence ne peuvent-ils pas être repérés?

Le désaccord s'amorce dès la définition de la littérature. Dans Qu'est-ce que la littérature?, Sartre distingue la poésie de la prose. Se plaçant « du côté de la peinture, de la sculpture, de la musique »⁵, la poésie « considère les mots comme des choses » (QL, 19) : « elle ne s'en sert pas du tout ; [...] elle les sert » (QL, 18). Tout à l'inverse, la prose « est utilitaire par essence » (QL, 25), et le prosateur, « c'est aux significations qu'il a affaire » (QL, 17).

À l'instar de nombreux écrivains, les Nouveaux Romanciers n'approuvent pas la distinction proposée par Sartre : « [...] [S]a célèbre opposition entre prose et poésie ne pouvait que nous laisser pantois »⁶, note Robbe-Grillet. S'il faut scinder l'écriture en deux types d'activité, c'est à la discrimination que Roland Barthes effectue entre écrivains et écrivants qu'ils se réfèrent. Ainsi, répondant au jugement de Sartre selon lequel il est impossible de « lire Robbe-Grillet dans un pays sous-développé »⁷, Claude Simon⁸ s'inspire des *Essais critiques* en déclarant que l' « écrivant est celui qui s'approprie le langage de l'écrivain à des fins politiques »⁹. De même, porte-parole des Nouveaux Romanciers à une table ronde que l'Union des étudiants communistes organise en 1964 sur le thème « Que peut la littérature ? » et à laquelle participe également Sartre, Jean Ricardou reprend à son compte la théorie de Barthes : les écrivants « considère[nt] le langage comme *un moyen*. Pour [eux], le langage sert à

^{4.} Bernard Pingaud, « La Parabole du récit français de 1945 à aujourd'hui », Esprit, vol. XXXII, n° 329, juillet 1964, p. 552.

^{5.} Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature*?, Paris, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1948, p. 17-18. Dorénavant, les citations de cet ouvrage seront suivies, entre parenthèses, d'un renvoi aux pages de cette édition, précédé du sigle *QL*.

^{6.} A. Robbe-Grillet, Les Derniers Jours de Corinthe, p. 180.

^{7.} J.-P. Sartre, répondant aux questions de Jacqueline Piatier, « Jean-Paul Sartre s'explique sur Les Mots », Le Monde, 18 avril 1964, p. 13.

^{8.} Il est piquant de se rappeler qu'en 1936, Simon participait à la guerre civile espagnole du côté républicain pendant que le partisan de l'engagement politique invitait Olga Kosakiewicz à se joindre à son couple.

^{9.} Claude Simon, « Pour qui donc Sartre écrit ? », L'Express, 28 mai 1964, p. 32.

véhiculer un témoignage, une explication, un enseignement »¹⁰, alors que, pour les écrivains, « *l'essentiel, c'est le langage* même »¹¹. Et Ricardou d'insister sur ce qui le sépare de la position sartrienne : « [...] [C]e que je propose de nommer *littérature*, Sartre l'appelle *poésie* — et ce que j'appelle domaine des écrivants ou information, il le nomme *littérature* »¹².

Or, la divergence de point de vue entre les deux parties ne peut que s'aggraver à la suite des conclusions que Sartre déduit très logiquement des caractéristiques propres au prosateur, auquel le romancier est bien évidemment identifié. Pour lui, à partir du moment où l' « écrivain "engagé" sait que la parole est action » (QL, 28), la question est seulement « de savoir de quoi l'on veut écrire : des papillons ou de la condition des Juifs. Et quand on le sait, il reste à décider comment on en écrira. Souvent les deux choix ne font qu'un, mais jamais, chez les bons auteurs, le second ne précède le premier » (QL, 31).

L'antériorité et la prééminence du signifié par rapport au signifiant posées ainsi par Sartre vont à l'encontre d'un principe, et peut-être du seul principe commun à tous les tenants du Nouveau Roman. Dans le même article de *L'Express*, Simon, décrivant sa propre expérience scripturale, soutient qu'il « n'exprime pas quelque chose qui préexisterait à l'écriture »¹³, mais qu'

obligé de chercher sans cesse son chemin, hésitant entre les différentes voies qui se présentent, l'écrivain va être conduit à une perpétuelle incertitude [...]. Les significations qui se dégagent alors de son œuvre (ou, en d'autres termes, les rapports qui vont s'établir au cours de cette recherche) seront floues, imprécises, vacillantes, sans cesse contestées et contestables [...]¹³.

Dans ces conditions, Simon pose la question : « [...] [C]omment imaginer [...] que pourraient se dégager des significations utilitaires, immédiatement consommables ? »¹³. Pareillement, toujours de la tribune où figure Sartre, Ricardou proclame que, pour l'écrivain, « il n'y a aucun sujet préalable, aucune hiérarchie prédéterminée des sujets : la mort d'un homme ou de dix mille n'a pas davantage d'importance que l'évolution d'un nuage — n'en a pas moins non plus »¹⁴. Ricardou ajoute que « le sujet du livre c'est, en quelque manière, sa propre composition »¹⁴. Claude Ollier exprime une idée analogue lorsqu'il relève que « le récit du XIX^e siècle ne faisait que retranscrire quelque chose qui était vrai en dehors du récit, qui existait déjà. C'est cette notion-là qui a disparu du récit moderne. C'est le

^{10.} Jean Ricardou et alii, Que peut la littérature?, Paris, UGE, coll. « L'Inédit 10/18 », 1965, p. 51.

^{11.} Ibid., p. 52.

^{12.} Ibid., p. 54.

^{13.} C. Simon, art. cité, p. 32.

^{14.} J. Ricardou, op. cit., p. 56.

récit de quelque chose qui n'existe pas »15. À l'occasion d'un colloque organisé en 1963 à Leningrad par l'Union des écrivains soviétiques, Robbe-Grillet adopte une position tout aussi opposée à celle de Sartre, lequel participe à ce même colloque. Selon le champion du Nouveau Roman, « [1]'écrivain ne peut, pas plus que n'importe quel autre artiste, savoir à quoi il sert. La littérature n'est pas pour lui un moven, qu'il va mettre au service de quelque cause »16,17, Robbe-Grillet continue : « [...] [L]a forme des romans me semble beaucoup plus importante que les anecdotes — même antifascistes — qui peuvent s'y trouver; j'ignore, à l'instant de la création, ce que ces formes, dont je sens la nécessité, signifient, et à plus forte raison ce à quoi elles pourront servir »18. Il en arrive enfin au credo commun à tous les Nouveaux Romanciers, qu'il exprime dans des termes en tous points contraires à la formulation sartrienne : le roman n'étant « pas un moyen d'expression »¹⁸, « croire que le romancier a "quelque chose à dire", et qu'il cherche ensuite comment le dire, représente le plus grave des contresens »19.

Si donc Sartre et Robbe-Grillet s'opposent bien en théorie sur la fonction littéraire de l'écrivain et sur les modalités de production du texte fictionnel, est-ce que cette opposition perdure dans les faits, notamment à la lumière de l'engagement public du romancier?

« L'écrivain souffre, comme tout le monde, du malheur de ses semblables », assure Robbe-Grillet, mais « il est malhonnête de prétendre qu'il écrit pour y remédier »²⁰. Conscient et compatissant, il arrive que le Nouveau Romancier le soit plus que la majorité de ses compatriotes. Ainsi, alors que les Éditions de Minuit, auxquelles le Nouveau Roman est à cette époque identifié, publient *La Question* et *Prisonniers de guerre*, deux ouvrages d'Henri Alleg dénonçant le recours des soldats français à la torture en Algérie, la plupart des écrivains du groupe, Duras, Sarraute, Butor, Ollier et Robbe-Grillet, sont, aux côtés de Sartre, parmi les 121 écrivains, universitaires et artistes qui ont signé en juillet 1960 la « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » et dont la revue *Les Temps Modernes* publie la liste²¹.

^{15.} Claude Ollier, « Improvisation et théorie dans la création cinématographique », dans Collectif, Art et science : de la créativité, Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1972, p. 169.

^{16.} Robbe-Grillet précise ailleurs : « même si dans notre vie politique nous militons pour son triomphe ». A. Robbe-Grillet, « Le "Nouveau Roman" », dans Pierre de Boisdeffre (dir.). Dictionnaire de littérature contemporaine 1900-1962, Paris, Éditions universitaires, 1962, p. 82.

^{17.} A. Robbe-Grillet, « L'écrivain, par définition, ne sait où il va, et il écrit pour chercher à comprendre pourquoi il écrit », Esprit, vol. XXXII, n° 329, juillet 1964, p. 63.

^{18.} Ibid., p. 64.

^{19.} Id., « Le "Nouveau Roman" », dans P. de Boisdeffre (dir.), op. cit., p. 83.

^{20.} Id., « La littérature poursuivie par la politique », L'Express, 19 septembre 1963, p. 33.

^{21.} Les Temps Modernes, vol. XVI, nº 173-174, août-septembre 1960, p. 196-197.

Dans le même temps. L'Année dernière à Marienbad se voit interdire l'accès au circuit commercial en raison du délit politique commis à la fois par son auteur, Robbe-Grillet, et son réalisateur, Alain Resnais, lui aussi signataire du manifeste des 121. C'est alors que Sartre, raconte Robbe-Grillet, « se prenait d'une soudaine passion littéraire et artistique pour les signataires, puisque nous nous trouvions en fin de compte crédités d'une conscience politique, qui faisait à ses veux gravement défaut dans nos œuvres antérieures, en particulier dans mes romans »22. Juste après Breton et Antonioni, Sartre, à sa demande, assiste à une projection privée du film. « Ouand les lumières se rallument dans la salle. Sartre me déclare sans ambages, avec son inimitable "élan vers l'autre" », écrit encore Robbe-Grillet, « qu'il a pu quelquefois faire des réserves sur mes travaux, mais qu'il se sent aujourd'hui entièrement convaincu et solidaire : nous pouvons désormais compter sur son soutien sans faille »23. Robbe-Grillet espère donc la publication d'un article favorable dans Les Temps Modernes, mais quand cette étude paraît, il s'agit de seize pages « entièrement négatives »²⁴. De fait, Gérard Bonnot y note que le film, qui se passe dans « un lieu artificiel [...], à l'abri des servitudes quotidiennes et des exigences de l'économie »25, est dépourvu de « l'observation quotidienne des hommes et des choses : on a pris soin de n'y mettre rien, ou presque »27. Bref, il s'agit d'une « œuvre à peu près nulle selon tous les critères de jugement établis »²⁷, qui « retarde, d'un bon demi-siècle »²⁸, et qui n'est capable d' « inspirer qu'un nouveau jeu de société » chez « cette frange bourgeoise, cette écume privilégiée de la vague nouvelle, non moins fière de sa culture secondaire que de son compte en banque »²⁹. L'auteur conclut en avouant qu'en pleine guerre d'Algérie, « au moment où l'on iette à la Seine des hommes dont le seul crime fut d'avoir "une sale gueule" et de la montrer [...], en analysant si longuement Marienbad, [il a] l'impression de trahir, bien davantage qu'une cause quelconque, la possibilité pour l'homme de défendre encore quelque cause que ce soit »30.

L'irresponsabilité de Sartre, qui est du reste plusieurs fois cité dans l'article, vis-à-vis de cet éreintement particulièrement féroce étant écartée par Robbe-Grillet, l'attitude du philosophe militant est immédiatement

```
22. A. Robbe-Grillet, Les Derniers Jours de Corinthe, p. 181.
```

^{23.} Ibid., p. 182.

^{24.} Ibid., p. 183.

^{25.} Gérard Bonnot, « Marienbad ou le parti de Dieu », Les Temps Modernes, vol. XVII, n° 187, décembre 1961, p. 753.

^{26.} Ibid., p. 757.

^{27.} Ibid., p. 763.

^{28.} Ibid., p. 764.

^{29.} Ibid., p. 752.

^{30.} Ibid., p. 768.

comparée à celle d'un autre écrivain activiste, André Malraux. Alors que le gouvernement du général de Gaulle inquiète les signataires du manifeste, Malraux, ministre de la Culture, adresse à Robbe-Grillet une lettre l' « assurant qu'en dépit des apparences, et des vents contraires, [il] pouvai[t] compter sur lui avec une entière confiance, dans tous les domaines où son soutien se révélerait utile »³¹. Le mois suivant, une commission du Centre national du cinéma refusant son soutien financier à L'Immortelle, Robbe-Grillet en appelle à Malraux, qui lui procure immédiatement l'avance sur recettes souhaitée.

Ainsi, de même que Pingaud écrit que « [t]out se passe [...] comme si, dans la France de 1963, l'écrivain séparait rigoureusement son activité publique et politique de son activité purement littéraire »32, de même, pour Sartre, l'engagement politique de l'écrivain en tant que citoyen ne prive pas ce même écrivain de l'obligation de s'engager politiquement dans son œuvre littéraire. Aux yeux de Robbe-Grillet, ce parti pris apparaît comme la manifestation d'un dogmatisme entêté qui tend à lui faire considérer « le réalisme socialiste ou l'engagement sartrien »³³ comme deux démarches voisines. Certes, lorsqu'il écrit, dans Ou'est-ce que la littérature?. que « la politique du communisme stalinien est incompatible avec l'exercice honnête du métier d'écrivain » (QL, 254) et que l'œuvre d'art ne « peut s'accommoder de l'utilitarisme communiste » (OL, 261), lorsqu'il affirme au colloque de Leningrad que « la littérature doit toujours garder une fonction critique »34, Sartre se démarque de la théorie élaborée par Zhdanov et du suivisme des écrivains soviétiques, tout aussi aveugle après qu'avant le XX^e Congrès. Toujours est-il que, pour Robbe-Grillet, l'attitude de Sartre vis-à-vis des conceptions communistes de l'art manque à ce point de clarté et de tranchant qu'elle relève du jésuitisme ou de la langue de bois :

Dans son ardent désir de faire plaisir aussi à nos hôtes, Sartre se montrait [...] capable dès le lendemain, dans une longue et brillante improvisation en ouverture d'un somptueux casse-croûte mondain, caviar, vodka, esturgeon fumé, de démontrer que le Nouveau Roman et le réalisme socialiste revenaient pratiquement à la même chose... Du moins, si j'ai bien suivi les détours de sa dialectique³⁵.

En fait, Sartre a très exactement déclaré : « Les deux systèmes ont leurs avantages et leurs inconvénients [...] »³⁶, ce qui est assez proche de ce que Robbe-Grillet se rappelle et autorise sans doute l'ironie du

^{31.} A. Robbe-Grillet, Angélique ou l'Enchantement, Paris, Les Éditions de Minuit, p. 172.

^{32.} B. Pingaud, art. cité, p. 552.

^{33.} A. Robbe-Grillet, Pour un nouveau roman, Paris, Les Éditions de Minuit, 1963, p. 8.

^{34.} J.-P. Sartre, « Un bilan, un prélude », Esprit, vol. XXXII, n° 329, juillet 1964, p. 82.

^{35.} A. Robbe-Grillet, Les Derniers Jours de Corinthe, p. 187.

^{36.} J.-P. Sartre, « Un bilan, un prélude », p. 84.

Nouveau Romancier : « Et l'on songeait alors à la phrase de Boris Vian : « Comment ne pas admirer un tel homme, capable de dire n'importe quoi sur n'importe quel sujet ? ». J'appréciais en tout cas la prouesse, aussi émerveillé que devant un danseur de corde défiant les lois de l'équilibre ».

Robbe-Grillet voit d'ailleurs son doute concernant la réalité et l'authenticité de l'opposition sartrienne au réalisme socialiste renforcé par ce qu'il désigne, chez le Sartre de la *Critique de la raison dialectique*, comme « le désir d'enfermer le monde dans un système totalisant (totalitaire?) »³⁷. Or, Sartre, qui, dès 1959, voit dans Butor le seul « grand écrivain »³⁸ du Nouveau Roman parce que l'auteur de *Degrés* répond « aux exigences du *tout* »³⁹, ne souligne-t-il pas lui-même, en un curieux rapprochement, que « l'idée "totalitaire" [...] est celle qui anime la tentative nazie, la tentative marxiste, aujourd'hui la tentative "existentialiste" » (*QL*, 298)?

S'agissant de littérature, tout semble donc opposer Sartre et Robbe-Grillet. Pourtant, si l'on parvient à s'extraire du feu des controverses, force est de constater que, par-delà les positions et les critiques bruyamment exprimées ici et là sur ce qu'est la littérature, il existe une concordance certaine entre plusieurs thèses défendues à la fois par l'un et par l'autre, notamment sur des points relatifs à la notion même d'engagement,

Ainsi, pour Robbe-Grillet, « l'engagement de l'écrivain en tant qu'écrivain, c'est de considérer la littérature en soi comme la chose la plus importante au monde, comme la seule chose importante même, qui serait donc, en particulier, sa propre justification et sa propre fin »⁴⁰. Or, Sartre est d'avis que « le livre n'est pas, comme l'outil, un moyen en vue d'une fin quelconque [...] L'œuvre d'art n'a pas de fin, elle est une fin » (OL, 54-55),

la littérature d'une époque déterminée [étant] aliénée lorsqu'elle n'est pas parvenue à la conscience explicite de son autonomie et qu'elle se soumet aux puissances temporelles ou à une idéologie, en un mot lorsqu'elle se considère elle-même comme un moyen et non comme une fin inconditionnée (QL, 156).

Le thème de l'engagement fait même, de part et d'autre, l'objet de développements qui ménagent également la possibilité de certains parallèles. Par exemple, lorsque Sartre affirme : « [...] [I]l importe peu que la litté-

^{37.} A. Robbe-Grillet, Le Miroir qui revient, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 67.

^{38.} J.-P. Sartre, répondant aux questions de Madeleine Chapsal, Les Écrivains en personne. Paris, UGÉ, coll, « 10/18 », 1973, p. 265.

^{39.} Ibid., p. 262.

^{40.} A. Robbe-Grillet, « Littérature engagée, littérature réactionnaire », L'Express, 20 décembre 1955, p. 11.

rature soit dite ou non "engagée": elle l'est nécessairement [...] »⁴¹, il semble reformuler par là une idée qu'il exprime déjà dans Qu'est-ce que la littérature?, où il écrit que « se taire ce n'est pas être muet, c'est refuser de parler, donc parler encore » (QL, 30). Autrement dit, l'engagement de l'écrivain résulterait moins d'un choix librement effectué que du fait que, comme tous les hommes, l'écrivain est embarqué dans la société. Semblablement, Robbe-Grillet note: « Engagé, le romancier l'est, certes — mais il l'est de toute façon et ni plus ni moins que tous les autres hommes [...] »⁴².

Cette espèce de banalisation de l'engagement littéraire est à rapprocher de l'impuissance sociopolitique qui est rattachée à celui-ci : « [...] [I] n'y a pas de livre qui ait empêché un enfant de mourir [...] »43, avoue amèrement Sartre. En écho, Robbe-Grillet constate : « La littérature n'a jamais résolu de problèmes politiques. Mais », ajoute-t-il, « par sa forme toute littérature fonctionne politiquement »⁴⁴. Ainsi, pour le Nouveau Romancier, ce n'est pas parce que l'écrivain n'écrit pas à des fins politiques que son texte est dépourvu d'effets politiques. En effet, celui-ci n'est pas sans faire réagir l'idéologie, ainsi que le relève Robbe-Grillet : « Ce sont en partie nos premiers romans qui ont amené les réflexions de Foucault sur l'homme [...]. Nous étions comme en train de créer une nouvelle philosophie que nous ignorions nous-mêmes [...] »45. Au surplus, l'efficacité du texte ne se limite pas à la sphère des idées ; elle touche également le réel : « Notre parole ludique n'est pas faite pour nous protéger, pour nous mettre à l'abri du monde, mais au contraire pour nous mettre en question nous-mêmes et ce monde, et par conséquent le transformer [...] »⁴⁶.

Or, si, aux yeux de Robbe-Grillet, effectivement, le « Nouveau Roman ne s'intéresse qu'à l'homme et à sa situation dans le monde » 47 , pour Sartre également, « le sujet de la littérature a toujours été l'homme dans le monde » (QL, 160).

Dans Qu'est-ce que la littérature?, une coupure est reliée à l'entrée d'une nouvelle génération d'écrivains, celle « qui a commencé d'écrire après la défaite ou peu avant la guerre » (QL, 205), la génération de

- 41. J.-P. Sartre, « Un bilan, un prélude », p. 84.
- 42. A. Robbe-Grillet, « La littérature poursuivie par la politique », p. 33.
- 43. J.-P. Sartre et alii, Que peut la littérature ?, p. 109.
- 44. A. Robbe-Grillet, répondant aux questions de Pierre Fisson, « Moi, Robbe-Grillet », Le Figaro littéraire, n° 879, 23 février 1963, p. 3.
- 45. *Id.*, dans la discussion qui suit la communication de Renato Barilli, « Nouveau Roman : aboutissement du roman phénoménologique ou nouvelle aventure romanesque ? », dans J. Ricardou et Françoise van Rossum-Guyon (dir.), *Nouveau Roman : hier, aujourd'hui*, t. I, « Problèmes généraux », p. 128.
- 46. *Id.*, dans la discussion qui suit la communication de Michel Mansuy, « L'imagination dans le Nouveau Roman », dans J. Ricardou et F. van Rossum-Guyon (dir.), *op. cit.*, p. 97.
 - 47. Id., « Le "Nouveau Roman" », dans P. de Boisdeffre (dir.), op. cit., p. 78.

Sartre. À l'époque précédente, le roman baignait dans un « monde stable » (OL, 224). « Mais nous », écrit Sartre,

embarqués sur un système en pleine évolution, nous ne pouvions connaître que des mouvements relatifs; [...] les seuls romans que nous pussions songer à écrire étaient des romans de situation, sans narrateurs internes ni témoins tout-connaissants; bref, il nous fallait [...] peupler nos livres de consciences à demi lucides et à demi obscures [...]; il nous fallait enfin laisser partout des doutes, des attentes, de l'inachevé et réduire le lecteur à faire lui-même des conjectures, en lui inspirant le sentiment que ses vues sur l'intrigue et sur les personnages n'étaient qu'une opinion parmi beaucoup d'autres, sans jamais le guider ni lui laisser deviner notre sentiment (QL, 224-225).

De son côté, Robbe-Grillet s'insurge contre le « narrateur omniscient, omniprésent »⁴⁸, qui n'a plus sa place dans un monde où « la connaissance que nous avons de ce qui est en nous et de ce qui nous entoure [...] a subi [...] des bouleversements extraordinaires »⁴⁹, où « un autre homme est en train de naître [...], fait de fragments mobiles et dépareillés [...], détails brisés de l'homme ancien et de l'ancien monde »⁵⁰. Dans le Nouveau Roman, « le texte ne peut être que la structure mouvante où s'affrontent ces incertitudes, ces contradictions et ces manques ». C'est pourquoi, si un tel texte produit du sens, il s'agit nécessairement d'un « sens pluriel, décentré, ambigu, fluctuant, mobile, contradictoire, toujours remis en question, toujours en train de se retourner contre soi-même »⁵¹.

C'est dire combien les points de vue sartrien et robbe-grillétien coïncident. On comprend dès lors que le Nouveau Romancier affirme : « Les héritiers de La Nausée, c'est nous »⁵², et qu'il voie dans Roquentin l'un des deux « parrains »⁵³ — le second étant le Meursault de L'Étranger — de Boris, le personnage central de son premier roman, Un régicide. Certes, un quart de siècle après la publication de son roman, Sartre confie qu' « [e]n face d'un enfant qui meurt, La Nausée ne fait pas le poids »⁵⁴ et qu'il convient bien plutôt « de poser les problèmes de la façon la plus radicale et la plus intransigeante »⁵⁴, ce qu'il tente de réaliser dans Les Chemins de la liberté. Au demeurant, ce revirement n'échappe pas à Robbe-Grillet, lequel ne manque pas de relever

l'étonnant passage, chez Sartre, de *La Nausée* à *L'Âge de raison*. Cette liberté naissante, insaisissable, qui fait trembler le corps et vaciller l'esprit de Roquentin, au

```
48. Id., Pour un nouveau roman, p. 118.
```

^{49.} Ibid., p. 137.

^{50.} Id., « Nathalie Sarraute », Magazine littéraire, n° 196, juin 1983, p. 17.

^{51.} *Id.*, répondant aux questions de Jean-Jacques Brochier, « Robbe-Grillet, la vraisemblance et la vérité », *Magazine littéraire*, n° 103-104, septembre 1975, p. 85.

^{52.} Id., « Les héritiers de La Nausée, c'est nous », Le Monde des livres, 22 janvier 1982, p. 11.

^{53.} Id., Le Miroir qui revient, p: 165.

^{54.} J.-P. Sartre, répondant aux questions de J. Piatier, art. cité, p. 13.

passé composé comme au présent, voilà que tout à coup, dès les premières pages des prétendus *Chemins de la liberté*, elle s'immobilise sous la forme d'un passé historique qui s'abat sur les personnages (et sur l'écrivain?) comme une chape de plomb [...]⁵⁵.

Reste que, globalement, l'analogie qui prévaut entre les deux démarches ne laisse pas d'être remarquable.

Or, une même analogie est perceptible s'agissant du rôle attribué à l'homme par la littérature. Réexaminons le concept de totalité. C'est au nom de ce concept que Sartre revendique son appartenance aux « écrivains métaphysiciens [...] [, étant entendu que] la métaphysique n'est pas une discussion stérile sur des notions abstraites qui échappent à l'expérience, [...] [mais] un effort vivant pour embrasser du dedans la condition humaine dans sa totalité » (QL, 222). Or, Sartre considérant que seule la psychanalyse « permet de retrouver l'homme entier dans l'adulte »⁵⁶, eston là bien éloigné de l'ambition avouée de Robbe-Grillet de « traduire [...] [son] rapport [...] au monde [...], rapport où tout est double »⁵⁷, puisqu'il juxtapose « l'univers qu'affronte et sécrète tout à la fois notre inconscient » et « celui de la vie dite consciente, qui n'est que le produit fade et lénifiant de toutes nos censures »⁵⁸?

Pour Robbe-Grillet, l'objectif est de « tirer au grand jour »⁵⁹, de « contemple[r] enfin à découvert notre face cachée, transformant ainsi en liberté, en jeu, en plaisir, ce qui n'était qu'aliénation »⁵⁹. Cette fonction libératrice, Sartre l'attend aussi de la littérature : « [...] [C]haque livre », affirme-t-il, « propose une libération concrète à partir d'une aliénation particulière » (QL, 78), « l'écrivain contemporain d[evant] écrire à travers ses malaises en essayant de les élucider »⁶⁰.

Comme, pour Sartre, « [i]l n'y a d'art que pour et par autrui » (QL, 50), cet autre bénéficie de la fonction cathartique de la littérature dans la mesure où, dans la lecture, la liberté du lecteur « s'apparaît [...] comme activité créatrice » (QL, 65). Sartre insiste beaucoup sur le rôle du lecteur, lequel « collabore à la production de [l']ouvrage » (QL, 53) et « invente tout dans un perpétuel dépassement de la chose écrite » (QL, 52), « l'objet littéraire n'a[yant] d'autre substance que la subjectivité du lecteur » (QL, 52): « [...] [P]endant qu'il lit et qu'il crée, il sait qu'il pourrait toujours aller plus loin dans sa lecture, créer plus profondément » (QL, 52).

^{55.} A. Robbe-Grillet, Le Miroir qui revient, p. 28-29.

^{56.} J.-P. Sartre, « Questions de méthode », dans Critique de la raison dialectique, Paris, Gallimard, 1960, t. I, p. 46.

^{57.} A. Robbe-Grillet, Le Miroir qui revient, p. 41.

^{58.} Id., Angélique ou l'Enchantement, p. 182.

^{59.} Id., « "Histoire de rats" ou La vertu c'est ce qui mène au crime », Obliques, n° 16-17, octobre 1978, p. 171.

^{60.} J.-P. Sartre, répondant aux questions de J. Piatier, art. cité, p. 13.

Face à Ricardou, Sartre reproche aux tenants du Nouveau Roman d' « oubli[er] »⁶¹ le lecteur ou de le considérer comme un « moyen »⁶² auquel on assigne une activité « strictement passive »⁶², consistant seulement à « ressusciter l'œuvre, [l]es significations »⁶² que l'auteur y a placées. En réalité, la position de Robbe-Grillet est plus proche de celle de Sartre que de la critique que celui-ci adresse aux Nouveaux Romanciers. En effet, pour Robbe-Grillet, l'œuvre littéraire « ne se "consomme" pas »⁶³. Quant au lecteur,

[l]oin de le négliger, l'auteur aujourd'hui proclame l'absolu besoin qu'il a de son concours, un concours actif, conscient, *créateur*. Ce qu'il lui demande, ce n'est plus de recevoir tout fait un monde achevé, plein, clos sur lui-même, c'est au contraire de participer à une création, d'inventer à son tour l'œuvre — et le monde — et d'apprendre ainsi à inventer sa propre vie⁶⁴.

Ce lecteur, Sartre reproche à Robbe-Grillet de le chercher dans « la bourgeoisie confortable »⁶⁵, ce qui lui vaut la réplique immédiate de Simon : « [Sartre c]roit-il que ce sont les achats des masses sous-alimentées qui placent *Les Mots* en tête de la liste des best-sellers ? »⁶⁶. En fait, Sartre n'est pas dupe, lui qui, dès 1948, qualifie le public auquel il aspire de « public introuvable » (*QL*, 263), ce qui ne l'empêche pas au demeurant de refuser toute concession : « Il ne convient pas de s'abaisser pour plaire, mais au contraire, de révéler au public ses exigences propres et de l'élever, petit à petit, jusqu'à ce qu'il ait *besoin de lire* » (*QL*, 267). Parallèlement, Robbe-Grillet déclare que « [1]a plus grande récompense de l'écrivain est que le public vienne peu à peu à une œuvre réputée d'abord difficile »⁶⁷. De toute façon, le Nouveau roman, qui est écrit « avec les mots, les phrases de tout le monde, de tous les jours »⁶⁸, « s'adresse à tous les hommes de bonne foi »⁶⁹.

S'il existe au départ « une espèce de distance entre [l'écrivain] et le public », c'est, selon Robbe-Grillet, que le romancier « est toujours plus ou moins en train de construire un monde futur »⁷⁰. En effet, pour lui, l'un des rôles de l'art « est d'imaginer une société future qui ne se connaît pas encore et qui serait une société de mouvement, une société de la mou-

```
61. Id. et alii, Que peut la littérature ?, p. 107.
```

^{62.} Ibid., p. 110.

^{63.} A. Robbe-Grillet, « Les Français lisent trop », L'Express, n° 171, 6 décembre 1955, p. 11.

^{64.} Id., Pour un nouveau roman, p. 134.

^{65.} J.-P. Sartre, répondant aux questions de J. Piatier, art. cité, p. 13.

^{66.} Cl. Simon, « Pour qui donc Sartre écrit ? », p. 33.

^{67.} A. Robbe-Grillet, répondant aux questions de Pierre Mazars, « Robbe-Grillet : "Le nouveau roman remonte à Kafka" », Le Figaro littéraire, n° 856, 15 septembre 1962, p. 1.

^{68.} Id., Pour un nouveau roman, p. 119.

^{69.} Ibid., p. 118.

^{70.} Id., répondant aux questions de Souhayr Belhassen, « Nouveau Roman et roman maghrébin », Jeune Afrique, 20 janvier 1969, p. 55.

vance, de la mise en question permanente des choses par elles-mêmes, la mise en question permanente de la loi »⁷¹, bref, une société nouvelle impliquant un « [homme nouveau] »⁷², « l'homme libre futur »⁷³, tant il est vrai que la littérature doit « inventer l'homme »⁷⁴. Or, jugeant que la littérature ne « donn[e] pas le monde "à voir", mais à changer » (QL, 235), Sartre définit l'univers romanesque comme « esquisse d'un ordre futur » (QL, 162), « d'un monde à imprégner toujours davantage de liberté « (QL, 70), un monde où « chacun [...] s'invente soi-même [...] [puisque l']homme est à inventer chaque jour » (QL, 290). Comme chez Robbe-Grillet, le rôle innovateur du romancier explique la distance qui peut séparer celui-ci et son lecteur : « Le public aussi a un effort à faire pour comprendre l'écrivain qui, s'il doit renoncer à des obscurités de complaisance, ne peut pas toujours exprimer en clair ses obscurs pensers nouveaux »⁷⁵.

Ainsi, sur le plan théorique, les positions respectives de Sartre et de Robbe-Grillet concernant la nature et le rôle de la littérature ont nourri de véhémentes polémiques qui, mettant l'accent sur les points de désaccord existant entre les deux écrivains, ont masqué des points de convergence pourtant tout aussi réels.

Il est possible d'observer une ambivalence analogue à propos du jugement que l'un et l'autre portent sur leur production respective. Sartre « [s]'intéresse beaucoup aux œuvres de Robbe-Grillet »⁷⁶, il « le tien[t] pour un bon écrivain »⁷⁷, mais il lui fait grief d' « ignorer la réalité et les problèmes fondamentaux »⁷⁷, de ne pas « se ranger aux côtés du plus grand nombre, des deux milliards d'affamés »⁷⁷, et d'être par conséquent « au service d'une classe privilégiée et exploiteur comme elle »⁷⁷. Robbe-Grillet émet également une opinion duelle : « Du point de vue de son projet, l'œuvre de Sartre est un échec. Cependant c'est cet échec qui, aujour-d'hui, nous intéresse et nous émeut. Voulant être le dernier philosophe, le dernier penseur de la totalité, il aura été en fin de compte l'avant-garde des nouvelles structures de pensée : l'incertitude, la mouvance, le dérapage »⁷⁸.

Entre les deux hommes, les hostilités ont commencé très tôt, déclenchées par Robbe-Grillet dans ce qu'il est convenu de considérer comme

^{71.} *Id.*, répondant aux questions d'Alain Poirson, « Entretien avec Alain Robbe-Grillet », *Digraphe*, n° 20, septembre 1979, p. 157.

^{72.} Id., Pour un nouveau roman, p. 113.

^{73.} Id., Angélique ou l'Enchantement, p. 82.

^{74.} Id., « La littérature, aujourd'hui - VI », Tel Quel, n° 14, été 1963, p. 39.

^{75.} J.-P. Sartre, répondant aux questions de J. Piatier, art. cité, p. 13.

^{76.} Id., répondant aux questions de M. Chapsal, op. cit., p. 262.

^{77.} Id., répondant aux questions de J. Piatier, art. cité, p. 13.

^{78.} A. Robbe-Grillet, Le Miroir qui revient, p; 67.

son tout premier article, alors qu'il avait écrit, mais pas encore publié son premier roman. Dans ce texte paru dès 1951 dans *Critique*, Robbe-Grillet fait le compte rendu, particulièrement ironique, d'un roman de Jean Cau⁷⁹, secrétaire de Sartre. Il y raille la nature « "engagée" »⁸⁰ des barres que le héros du roman, un écrivain à court d'inspiration, trace sur ses cahiers et relève notamment, chez l'auteur, l' « opinion discutable suivant laquelle le but unique de la littérature serait de reproduire scrupuleusement la vie ».

Si Robbe-Grillet s'en prend au disciple, avant de « crois[er] allégrement le fer contre [Sartre lui-même] vers la mi-temps des années cinquante, comme aussi contre *La Nausée* », c'est, il le reconnaîtra plus tard, « autant pour signaler [s]a dette envers l'un et l'autre que pour définir, en [s]'en démarquant, la direction de [s]on propre travail »⁸¹. Autrement dit, exprimant à la fois l'aveu d'une filiation et le constat d'une émancipation, l'attaque robbe-grillétienne illustre parfaitement l'analyse de Bourdieu selon laquelle « l'art naît de l'art, c'est-à-dire le plus souvent de l'art auquel il s'oppose »⁸².

Aussi est-il sans doute permis de voir, dans le conflit opposant un Sartre solidement établi dans le champ de production littéraire et un jeune Robbe-Grillet soucieux de s'y faire une place de choix, un exemple du « combat [...] entre les dominants qui ont partie liée avec la continuité, l'identité, la reproduction, et les dominés, les nouveaux entrants, qui ont intérêt à la discontinuité, à la rupture, à la différence, à la révolution ». Sartre, lui, porte des coups pour défendre sa position, qu'il a consciencieusement fortifiée autour de son éditeur, Gallimard, de sa revue⁸⁴, les Temps Modernes, et de nombreux féaux, contre l'assaut qui lui vient de nouveaux romanciers aux dents longues, regroupés au sein d'une jeune maison d'édition ambitieuse, Minuit, laquelle dispose elle aussi d'une revue, Critique.

Les illustres aînés une fois morts, il n'est plus utile de les combattre ; mieux vaut s'identifier à eux, pour s'attribuer si possible une part du capi-

^{79.} Dix ans plus tard, J. Cau prend sa revanche dans un article, tout aussi ironique, où il qualifie de balzacien le récit que le Nouveau Romancier aurait fait, devant un journaliste, de son accident d'avion. Voir Jean Cau, « Le Scandale de Hambourg ». L'Express, 3 août 1961, p. 26.

^{80.} A. Robbe-Grillet, « Jean Cau, Le Coup de Barre », Critique, vol. VII, n° 49, 15 juin 1951, p. 559.

^{81.} Id., Le Miroir qui revient, p; 167.

^{82.} Pierre Bourdieu, Questions de sociologie, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 218.

^{83.} Id., Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire, Paris, Seuil. 1992, p. 223.

^{84.} À noter que Gallimard, qui a publié le roman de Jean Cau, est de surcroît l'éditeur coupable d'avoir refusé en 1949 le manuscrit d'Un régicide, premier roman de Robbe-Grillet, qui ne parut aux Éditions de Minuit qu'en 1978. L'auteur évoque ainsi le contenu de la lettre qu'il reçut de Gaston Gallimard : « [...] [V]otre récit est intéressant mais, comme il ne correspond à aucune espèce de public, ça nous paraît inutile de l'imprimer. Quelques exemplaires polycopiés suffiront à sa diffusion ». A. Robbe-Grillet, Le Miroir qui revient, p. 192.

tal qu'ils se sont constitué sur le marché littéraire. C'est ce que fait Robbe-Grillet en 1985. Évoquant Sartre et Camus, il déclare : « [...] [J]e les ressentais comme étant non pas à proprement parler le père à détruire, mais comme étant déjà moi ; tout écrivain perçoit une chaîne d'antécédents qui est déjà lui [...] »⁸⁵. Il reste que la question posée en 1963 par le même Robbe-Grillet demeure certainement encore pertinente à ses yeux : « Sartre faisait de la politique, Camus de la morale ; et la littérature, qui en faisait ? »⁸⁶.

^{85.} A. Robbe-Grillet, « Monde trop plein, conscience vide », dans Raymond Gay-Crosier et Jacqueline Lévi-Valensi (dir.), *Albert Camus : œuvre fermée, œuvre ouverte ?*, Paris, Gallimard, 1985, p. 215.

^{86.} Id., répondant aux questions de P. Fisson, art. cité, p. 3.